

Programme de formation

Public concerné

La certification « Concevoir, animer et évaluer une action de formation » s'adresse aux spécialistes métiers amenés à concevoir et réaliser une action de formation en tant que formateur occasionnel et de façon complémentaire à leur métier.

Pré-requis

- Disposer d'un domaine d'expertise.
- Avoir un projet d'action de formation dans le cadre de son activité professionnelle.

Condition d'obtention de la certification : Validation des deux épreuves d'évaluation dont la réussite est obligatoire pour l'obtention du certificat.

Modalités

PRÉSENTIEL (3 jours consécutifs)

- ⌚ 21 heures
- 🔄 Formation continue
- 💶 1 500€

**PARTICIPATION FORFAITAIRE
AU TITRE CPF : 150 €**

Profil du formateur

Formateur expert en pédagogie et andragogie

Version : 04/2026
Taux moyen de satisfaction : 92,12 %
Taux de certification : 100 %



FORMATION
CERTIFIANTE

CONCEVOIR, ANIMER ET ÉVALUER UNE ACTION DE FORMATION

La formation mène à la certification intitulée « Concevoir, animer et évaluer une action de formation », détenue par Forentem (Empower The People), et enregistrée par France Compétences le 18/12/2024 sous le numéro RS6984

Financement : CPF, sous réserve de validation de prise en charge.

Résumé de la formation

Les professionnels possèdent des connaissances spécialisées qui sont souvent l'aboutissement d'un parcours de formation initiale et d'expérience professionnelle. Cependant, la transmission de ces savoirs en tant que formateur(trice), souvent réalisée de manière informelle, nécessite aujourd'hui l'acquisition de compétences pédagogiques. Elles permettent de concevoir, animer et évaluer des actions de formation.

Ces compétences, distinctes de leur expertise métier, mobilisent notamment des « soft skills » indispensables pour structurer, transmettre et évaluer. Ils contribuent à communiquer efficacement et sérieusement leur savoir-faire de manière optimale.

Rejoignez nos équipes de formateurs experts pour obtenir votre certification et développer votre légitimité en tant que formateur(trice).

Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation sont basés sur les compétences à acquérir :

- Analyser le besoin en formation
- Définir les objectifs pédagogiques à partir d'objectifs opérationnels en situation de travail
- Concevoir les ressources pédagogiques de la formation (jeux, études de cas, guide d'animation, supports apprenants...)
- Élaborer le déroulé pédagogique (programme de formation), en le découpant en module de formation (contenus, durée, objectifs intermédiaires)
- Animer la formation, en transmettant les informations nécessaires à la bonne réalisation de sa prestation, dès son démarrage (cadre, règles, partage des objectifs, déroulement des différentes séquences...), en déroulant les modules pédagogiques construits avec l'ensemble des supports et outils pédagogiques associés, tout en adoptant une posture facilitatrice (bienveillance, écoute active, reformulation, questionnements...)
- Adapter le déroulement de la formation en fonction des retours des apprenants (réactions, résultats obtenus), du contexte et des personnalités présentes
- Analyser les résultats issus des modalités d'évaluation de la formation pour les apprenants

Méthode pédagogique et modalité des épreuves de certification

La formation allie théorie et pratique avec des méthodes affirmatives, actives et interrogatives. De plus, il est remis aux candidats un support pédagogique unique en format papier conçu par des experts. Un pré-test et des évaluations formatives aident à mesurer le niveau initial des candidats et permet de s'entraîner à la mobilisation des connaissances.

Un mail de convocation est envoyé, informant des modalités et de l'organisation des évaluations de certification avec un ordre de passage. Celles-ci sont basées sur 2 épreuves distinctes validant les 7 compétences comme « acquises » :

- **Évaluation 1 :** projet professionnel portant sur la conception d'une action de formation et son système d'évaluation donnant lieu à une soutenance orale.
- **Évaluation 2 :** mise en situation professionnelle portant sur l'une animation d'un module de formation sous forme de jeu de rôle.

Le jury est composé d'un référent responsable des épreuves et de deux jurés experts métiers et en pédagogie. Ils évaluent les 7 compétences à travers les deux évaluations pour chaque candidat. La certification est validée uniquement si toutes compétences sont acquises. Il n'y a pas de rattrapage.

Une convocation est adressée aux apprenants pendant la formation pour planifier la visio de l'épreuve de certification (1h30 maxi). Celle-ci est organisée soit le premier jour ouvré après la fin de la formation, soit le lundi suivant.

Les modalités d'évaluation sont consultables sur l'espace client de chaque candidat (référentiel de compétences et d'évaluation, réglementation spécifique, grille d'évaluation).

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Orion Santé

10 rue Stanislas Torrents, 13006 Marseille - 04 99 133 500
Délai d'accès à la formation : consultez nos Conditions
Générales de Vente sur notre site www.orionsante.fr

Programme de formation

Public concerné

La certification « Concevoir, animer et évaluer une action de formation » s'adresse aux spécialistes métiers amenés à concevoir et réaliser une action de formation en tant que formateur occasionnel et de façon complémentaire à leur métier.

Pré-requis

- Disposer d'un domaine d'expertise.
- Avoir un projet d'action de formation dans le cadre de son activité professionnelle.

Condition d'obtention de la certification : Validation des deux épreuves d'évaluation dont la réussite est obligatoire pour l'obtention du certificat.

Modalités

PRÉSENTIEL (3 jours consécutifs)

- 🕒 21 heures
- 🔄 Formation continue
- 💶 1 500 €

**PARTICIPATION FORFAITAIRE
AU TITRE CPF : 150 €**

Profil du formateur

Formateur expert en pédagogie et andragogie

Version : 04/2026
Taux moyen de satisfaction : 92,12 %
Taux de certification : 100 %



FORMATION
CERTIFIANTE

CONCEVOIR, ANIMER ET ÉVALUER UNE ACTION DE FORMATION

La formation mène à la certification intitulée « Concevoir, animer et évaluer une action de formation », détenue par Forentem (Empower The People), et enregistrée par France Compétences le 18/12/2024 sous le numéro RS6984

Financement : CPF, sous réserve de validation de prise en charge.

Journée 01

9h-12h **Présentation du référentiel concernant l'organisation et modalités des deux épreuves d'évaluation, des compétences et de la finalité de la formation.**

Questionnements sur les attentes des candidats et les besoins d'aménagement pour les personnes en situation de handicap.

Compétence 1 : Analyse du besoin et périmètre de la formation

Analyser le besoin en formation, en s'appuyant sur la demande du commanditaire et en recueillant les informations pertinentes sur ses enjeux stratégiques, ses objectifs opérationnels, ses contraintes et le public cible (prérequis, métiers concernés, situations professionnelles pour lesquelles le besoin est exprimé, situations éventuelles de handicap), afin de définir son périmètre d'action et en déterminer les objectifs pédagogiques. Référentiel d'organisation des épreuves de certification et livret de compétences, théorie, quiz.

Compétence 2 : Objectifs pédagogiques et indicateurs d'évaluation

Définir les objectifs pédagogiques à partir d'objectifs opérationnels en situation de travail, en les déclinant en sous-objectifs selon la progression pédagogique la plus adaptée aux résultats attendus et au prérequis des apprenants tout en les associant à des indicateurs de performance, afin de pouvoir les intégrer dans le dispositif d'évaluation. Théorie, exercices, quiz.

13h-17h **Compétence 3 : Conception de ressources pédagogiques adaptées**

Concevoir les ressources pédagogiques de la formation (jeux, études de cas, guide d'animation, supports apprenants...), en s'assurant de leur adaptation à la cible visée (accessibilité aux apprenants en situation de handicap, niveau des apprenants, caractéristiques de la cible (générationnelles, culturelles, éducationnelles...)), et selon le format voulu (présentiel, distanciel, hybride...) afin de rendre plus performant le mode d'apprentissage. Théorie, exercices, fiche mémo, quiz.

Journée 02

9h-12h **Compétence 4 : Élaboration du déroulé pédagogique**

Élaborer le déroulé pédagogique (programme de formation), en le découpant en module de formation (contenus, durée, objectifs intermédiaires) afin d'obtenir une visualisation structurée de l'action, traduisant les étapes (du démarrage de l'action jusqu'au dispositif d'évaluation) menant aux objectifs pédagogiques visés. Théorie, exercices, quiz.

13h-17h **Compétence 5 : Animation pédagogique et posture professionnelle**

Animer la formation, en transmettant les informations nécessaires à la bonne réalisation de sa prestation, dès son démarrage (cadre, règles, partage des objectifs, déroulement des différentes séquences...), en déroulant les modules pédagogiques construits avec l'ensemble des supports et outils pédagogiques associés, tout en adoptant une posture facilitatrice (bienveillance, écoute active, reformulation, questionnements...), afin d'assurer la transmission des connaissances et compétences. Théorie, jeu de rôle, quiz.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Programme de formation

Public concerné

La certification « Concevoir, animer et évaluer une action de formation » s'adresse aux spécialistes métiers amenés à concevoir et réaliser une action de formation en tant que formateur occasionnel et de façon complémentaire à leur métier.

Pré-requis

- Disposer d'un domaine d'expertise.
- Avoir un projet d'action de formation dans le cadre de son activité professionnelle.

Condition d'obtention de la certification : Validation des deux épreuves d'évaluation dont la réussite est obligatoire pour l'obtention du certificat.

Modalités

PRÉSENTIEL (3 jours consécutifs)

- 🕒 21 heures
- 🔄 Formation continue
- 💶 1 500 €

**PARTICIPATION FORFAITAIRE
AU TITRE CPF : 150 €**

Profil du formateur

Formateur expert en pédagogie et andragogie

Version : 04/2026
Taux moyen de satisfaction : 92,12 %
Taux de certification : 100 %



FORMATION
CERTIFIANTE

CONCEVOIR, ANIMER ET ÉVALUER UNE ACTION DE FORMATION

La formation mène à la certification intitulée « Concevoir, animer et évaluer une action de formation », détenue par Forentem (Empower The People), et enregistrée par France Compétences le 18/12/2024 sous le numéro RS6984

Financement : CPF, sous réserve de validation de prise en charge.

Journée 03

9h-12h **Compétence 6 : Régulation d'un groupe, accompagnement et soutien à l'engagement**

Adapter le déroulement de la formation en fonction des retours des apprenants (réactions, résultats obtenus), du contexte et des personnalités présentes en faisant preuve d'agilité dans sa posture (posture de « lâcher-prise » ou de directivité, utilisation des techniques de félicitations ou de recadrage...) afin de gérer les difficultés rencontrées, résistances au changement, situations de blocage ou de conflit et ainsi permettre aux apprenants de s'engager et d'atteindre les objectifs de progression fixés. Théorie, exercices, jeu de rôle, les « outils du bon formateur », quiz.

13h-17h **Compétence 7 : Analyse des résultats en vue d'améliorer le dispositif de formation**

Analyser les résultats issus des modalités d'évaluation de la formation pour les apprenants (études de cas, exercices pratiques, mises en situation professionnelles, QCM...) afin de vérifier l'atteinte des objectifs, les éventuels écarts et s'en appuyer pour améliorer le dispositif de formation. Théorie, quiz.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.

Orion Santé

10 rue Stanislas Torrents, 13006 Marseille - 04 99 133 500
Délai d'accès à la formation : consultez nos Conditions
Générales de Vente sur notre site www.orionsante.fr

